

DESCRIPTIF DIAGONALE DES FOUS 2026



Km cumulé	Altitude	Sites	Parcours
0	2	ST Pierre Ravine Blanche	Départ sur le site de la Ravine Blanche. Place Salahin. Prendre le boulevard Hubert De Lisle jusqu'au front de mer de Terre Sainte, rue Amiral Lacaze. Au rond-point de la croix Jubilé (face à la technopole) prendre le chemin de la croix Jubilé sur la droite jusqu'à l'intersection Bassin Plat.
6,6	131	Bassin Plat	Quittez la route pour emprunter un chemin de cannes en terre qui monte sur la gauche d'une maison. Plusieurs intersections se présentent : suivez attentivement le balisage. Vous passerez par Boissy puis par Bérive les Bas. A partir de Bérive, prenez à droite en direction de Mont Vert les Hauts sur la route (D3). Une fois dans le village de Mont Vert les Hauts tournez à gauche sur le chemin Joseph Bedier et continuez jusqu'au Domaine Vidot. Le poste de pointage et médical se situe au Case du Domaine Vidot.
14	649	Domaine Vidot	Barrière horaire éliminatoire au pointage . Après le ravitaillement, vous traverserez le Domaine Vidot, puis emprunterez le chemin SEDAEL jusqu'au sentier des Foulées de la Fraise. Vous poursuivrez votre ascension jusqu'au point culminant à 995 m d'altitude, où vous prendrez à droite une piste qui rejoint le chemin des Remparts. La montée se poursuit jusqu'à 1180 m d'altitude. De là, vous prendrez à droite un chemin bétonné en descente, qui vous mènera au sentier débutant en rive droite de la ravine Manapany. Une grosse montée vous attend alors, jusqu'au Piton La Mare. Vous continuerez ensuite tout droit sur un chemin forestier traversant les Hauts de Mont Vert, en direction de la D36. À l'intersection, prenez à droite sur la route en montée et restez sur la D36 jusqu'au village de Notre-Dame de la Paix.
33,4	1686	Notre Dame de la Paix - École	Barrière horaire éliminatoire au pointage . En quittant le poste, poursuivez sur environ 350 mètres le long de la D36, puis prenez à droite le chemin bétonné de la Grande Ferme. Au PK 36.5, quittez ce chemin pour entamer une traversée raide de pâturages, qui vous mènera ensuite sur le chemin en terre de la RF45 de la Grande Ferme. Continuez sur cette piste jusqu'à rejoindre la RF5 du Volcan. Prenez alors à gauche, en descente, en direction de Piton Sec, jusqu'à retrouver le GRR2. Vous traverserez ensuite Les Trous Blancs et la RF5 du Volcan, avant d'atteindre l'Aire d'accueil du Nez de Bœuf.
45,4	2023	Parking aire Nez de Bœuf	Attention barrière horaire éliminatoire au pointage . Quittez le GRR2 pour traverser à nouveau la RF5 du Volcan, en direction de La Plaine des Cafres. Environ 1 km après avoir franchi la RF5, prenez la bifurcation à gauche. Commencez ensuite une descente à travers les pâturages, en suivant des couloirs clôturés, jusqu'au Chalet des Pâtres, situé à 1 684 mètres d'altitude.
51	1686	Chalet des Pâtres	Pas de ravitaillement . Prenez à droite sur le chemin bétonné et poursuivez votre route. Traversez ensuite la RN3 avec prudence pour rejoindre le poste de ravitaillement de Mare à Boue. Après votre pause, vous entamerez l'ascension en direction du sommet de l'île : le Piton des Neiges.
55,6	1604	Mare à Boue	Barrière horaire éliminatoire au pointage . Le ravitaillement se trouve à proximité du parking. Ensuite, suivez le GRR2, qui vous entraîne dans une longue montée souvent boueuse, à travers une magnifique forêt de bois de couleurs des Hauts en passant par le Coteau Maigre.
65,1	2187	Coteau Kerveguen	Pointage au Coteau Kerveguen.  Dernier point d'eau avant le gîte de Bélouve. À cet endroit, laissez le sentier qui descend à gauche vers La Mare à Joseph et poursuivez tout droit, en restant sur le sentier du Piton des Neiges. Vous atteindrez bientôt la Croisée Kerveguen, à proximité du refuge de la Caverne Dufour, situé à 2 477 mètres d'altitude.
67,6	2475	Croisée Coteau Kerveguen	Pas de ravitaillement . Point culminant de la course, à la croisée des sentiers laissez le GRR1 en direction de Cilaos et poursuivez tout droit vers le gîte de la Caverne Dufour. Continuez ensuite la descente jusqu'à l'intersection du Cap Anglais.
70,5	2154	Intersection Cap Anglais	À cet endroit, ignorez le sentier du Cap Anglais sur votre gauche et engagez-vous dans une longue descente, très technique, en direction du gîte de Bélouve .
76,4	1502	Gîte de Bélouve	Au gîte de Bélouve, vous entamez une descente assez technique en direction d'Hell-Bourg, offrant de superbes panoramas sur les reliefs verdoyants du Cirque de Salazie. Vous rejoignez une aire de pique-nique : poursuivez encore sur environ 800 mètres, puis tournez à gauche en direction du stade. Première base vie de cette Diagonale.
80,6	995	Hell-Bourg	Barrière horaire éliminatoire au pointage. Cette base vie vous permet de retrouver votre sac d'assistance acheminé par l'organisation et de vous ressourcer autour d'un bon repas chaud ! L'occasion parfaite pour repartir avec un second souffle ! Une zone d'assistance personnelle est également prévue afin que vous puissiez retrouver vos proches. Le parcours se poursuit en empruntant les escaliers, puis en descendant le sentier du gymnase. Continuez tout droit, descendez la RD48, puis prenez à gauche. Passez devant la gendarmerie et poursuivez en direction du sentier des Anciens Thermes. Vous rejoindrez ensuite la RD48 en direction de l'Îlet à Vidot. Au terminus de cette route, prenez à droite sur le chemin Bras Marron et suivez-le jusqu'au parking.
84,3	745	Parking Bras Marrons	Fin de la route, descendez et poursuivez sur le sentier à votre gauche. Passez la passerelle puis continuez sur le sentier qui se transforme ensuite en piste empruntée par des 4x4. Vous aborderez alors une pente assez exigeante avant de rejoindre l'Îlet de la Mare d'Affouches.
85,9	896	Îlet Mare d'Affouches	Empruntez la bifurcation « Grand Sable » sur votre gauche. Continuez en passant devant le refuge, puis suivez le balisage GR. Laissez le sentier « Trou Blanc » sur votre gauche et poursuivez jusqu'au passage à gué de la rivière.